

Le rôle des partis politiques

Remarques préliminaires

Pas de piège particulier dans ce sujet qui ressemble à une question de cours, sauf qu'en cours on n'a guère le temps d'approfondir l'étude des partis, et encore moins leurs fonctions qu'on se contente généralement d'évoquer rapidement, comme dans la direction de travail qui vous a été fournie.

Dans le corrigé qui suit, l'auteur a donc adopté ce qu'on peut appeler un plan-inventaire correspondant aux grandes fonctions qu'on attribue généralement aux partis et qui sont bien méconnues de la population et sans doute de nombre d'étudiants.

Proposition de corrigé

Depuis de nombreuses années, et dans la plupart des démocraties occidentales, les électeurs manifestent, soit par leur abstention massive, soit par un vote protestataire, leur réserve, voire leur rejet, sinon de la politique, du moins des politiciens. Cette méfiance, le dernier scrutin européen l'a, plus que jamais, mise en valeur, les principaux partis politiques, notamment ceux qui exercent le pouvoir et qui s'étaient prononcés majoritairement en faveur du oui au projet de constitution ayant été désavoués en France et aux Pays-Bas. Il est vrai que, dans notre pays en particulier, les partis n'ont jamais eu très bonne presse. Sans remonter aux origines de la démocratie, on se souvient que le général de Gaulle avait voulu instaurer une nouvelle constitution pour que la France ne soit plus soumise au « régime des partis » qu'était, selon lui, la IV^e République. Le nombre de militants, déjà particulièrement faible en France – un adulte sur cent environ aujourd'hui (cf. Bréchon, 2002) alors même que les partis sont très nombreux –, ne cesse de baisser, un discrédit qui n'épargne pas non plus les syndicats ni, de manière plus générale, ce qu'on a coutume d'appeler les « élites ». Remarquons enfin qu'à chaque fois que des sondages cherchent à montrer la confiance ou la défiance de nos concitoyens à l'égard des principales institutions, les partis sont toujours dans les derniers rangs. Et, pour peu qu'on leur demande s'ils sont vraiment nécessaires, la majorité d'entre eux déclarent qu'ils s'en passeraient volontiers tant il est vrai qu'ils n'en voient pas l'utilité.

Avant de se demander à quoi ils peuvent bien servir, il nous faut donner une définition un tant soit peu précise de ce qu'est un parti et la chose n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire tant il y a de groupes qui participent à la vie politique entre lesquels il n'est pas toujours facile de repérer les différences. La majorité des observateurs de la vie politique s'accorde néanmoins pour voir dans le parti une association volontaire d'individus défendant les mêmes idéaux et ayant pour but d'accéder au pouvoir dans une zone géographique donnée, un « groupement », dirait Max Weber, et ce dans le but de les mettre en pratique. Une telle approche permet de le distinguer du groupe d'intérêt. En effet, ce dernier est composé, lui aussi, d'individus qui se sont regroupés de leur propre chef autour d'idées communes et/ou de combats à mener en commun, mais, d'une part, il a habituellement – mais pas forcément ! – un caractère et un champ d'action et une durée de vie plus restreints, d'autre part, il n'a pas pour objectif d'exercer le pouvoir. Pour atteindre ses fins, il cherche seulement à influencer ceux qui en ont la responsabilité.

À la lumière de ce qui précède, on comprend mieux l'utilité des partis et le rôle qu'ils sont amenés à jouer, surtout s'ils sont nombreux comme c'est le cas dans les démocraties pluralistes. Bien entendu, pour leurs membres, leur intérêt est évident, et ce à deux titres : d'une part, la possibilité, pour leurs leaders, d'exercer le pouvoir et de tirer profit des avantages de tous ordres (symboliques, économiques ou psychologiques) qui y sont attachés ; d'autre part, pour tous les membres, et notamment ceux qui ne sont pas appelés à occuper de hautes fonctions, l'espoir de voir leur situation s'améliorer, soit directement par l'obtention d'avantages, soit symboliquement, en voyant leurs idées triompher. Cet aspect des choses ne sera pas développé ici. Ce qui nous intéresse, c'est de déterminer les avantages que la société tout entière peut tirer de l'existence de partis.

L'analyse classique distingue trois grandes fonctions que le politiste d'origine russe Moisei Ostrogorski fut le premier, dès 1902, à mettre en valeur dans *La Démocratie et les partis politiques*, une étude surtout fondée sur l'émergence, au XIX^e siècle, des partis britanniques et américains dont le développement lui paraissait le plus significatif. Même si nous serons amenés à nuancer cette approche déjà ancienne, ces trois fonctions principales constitueront la trame de ce devoir. Dans un premier temps, nous verrons que les partis sont amenés à jouer un rôle essentiel dans la formation de l'opinion publique. Nous montrerons ensuite que, même si n'importe qui peut tenter d'accéder seul au pouvoir, ce sont principalement les partis qui sont amenés à sélectionner les candidats, ne serait-ce que parce qu'ils ont la possibilité de financer et d'organiser les campagnes électorales. Enfin, une fois que leurs candidats sont au pouvoir, ils sont là pour les encadrer en assurant une liaison entre eux, certes, mais aussi entre eux et leurs électeurs.

I. La formation et l'encadrement de l'opinion

Cette première fonction est intimement liée à l'histoire politique et, même si elle ne correspond pas toujours tout à fait avec elle, au développement des démocraties pluralistes. Elle permet de mettre sur pied des programmes qui, lorsqu'il y a plusieurs partis en présence, alimentent en idées le débat démocratique et en assurent la pérennité.

Les partis sont nés avec la professionnalisation des fonctions politiques et l'émergence de la démocratie. Dans l'Ancien régime, pour s'en tenir à la France – mais, même si chaque société a connu une expérience particulière, l'exemple est aisément généralisable – le pouvoir était de droit divin. Dieu était supposé fournir un souverain au pays en faisant naître un fils dans le foyer du monarque régnant. L'opinion publique, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'existait pas. Certes, les proches du roi, la cour, avaient une opinion sur sa personne et certains souhaitaient prendre sa place, mais il n'y avait pas de débat politique au sens où nous l'entendons aujourd'hui qui suppose plusieurs visions de la société. Bien sûr, la réflexion politique s'est développée au siècle des Lumières, le XVIII^e, mais il a fallu attendre la Révolution pour que la population soit conviée à donner son avis sur le fait de savoir qui devait exercer le pouvoir et comment. Aux débuts de la démocratie représentative, le suffrage était censitaire et nécessitait donc le paiement d'un impôt (le cens) si l'on voulait voter. Le nombre d'électeurs était donc limité aux couches supérieures de la société, mais il y avait tout de même désormais des électeurs qui devaient choisir entre différents candidats. Les premiers d'entre eux étaient essentiellement des notables à qui on faisait, ou on ne faisait pas, confiance personnellement. Dotés de relations et d'obligés (une clientèle), ils n'avaient guère besoin de faire campagne. Mais les autres, moins fortunés, mais cultivés, prétendant représenter la grande masse de la population, avaient besoin de son soutien. Pour ce faire, il fallait que les électeurs, surtout à partir du moment où le suffrage est devenu « universel », soient politisés. Autrement dit, il fallait les socialiser de telle sorte qu'ils soient capables de raisonner en

termes politiques. Cela signifie qu'ils devaient pouvoir traduire leurs préoccupations personnelles et leur vision purement locale des problèmes en termes plus généraux et dans le cadre d'enjeux nationaux. Les partis politiques n'ont donc pas été créés par une quelconque baguette magique. Au départ, il s'agissait de groupes d'hommes cherchant à accéder au pouvoir en s'appuyant sur les ressources qui étaient à leur disposition. Les plus riches se sont regroupés dans ce que Maurice Duverger, dans son livre fondateur de 1951, *Les Partis politiques*, a qualifiés de partis de cadres. Les autres ont cherché à regrouper beaucoup de monde pour lutter contre les premiers. Les groupes qu'ils ont constitués sont à l'origine des « partis de masses ». Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les premiers soient plutôt « de droite », comme l'UDF, et que les autres soient plutôt « de gauche », comme le fut le Parti communiste du temps de sa splendeur.

Ces derniers, plus que les premiers, sont donc à l'origine d'une véritable socialisation politique de la population. On considère généralement que c'est là la première fonction des partis : conférer aux électeurs une véritable conscience politique en les informant sur les enjeux des débats et des scrutins, et la maintenir. Cela correspond d'ailleurs à ce qu'affirme l'article 4 de la constitution de notre V^e République qui affirme qu'ils « concourent à l'expression du suffrage ». La loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne est encore plus explicite puisqu'elle précise qu'ils « concourent à la formation et à l'expression de la volonté politique », ce qui implique que leur action ne se limite pas à la seule action électorale. Chaque parti défend une certaine idée de la société qui transparaît dans un programme où les enjeux sont clarifiés, les grands thèmes mis en valeur. Leur caractère général dépasse les intérêts personnels, à courte vue, de chacun qui, mis bout à bout, formeraient un ensemble extrêmement disparate. La montée actuelle des revendications catégorielles parallèle au déclin des partis – et ce n'est certainement pas un hasard – montre à quel point il est difficile de satisfaire tout le monde et risque de déboucher sur une « société bloquée », pour reprendre l'expression déjà ancienne de Michel Crozier. Naturellement, si les partis veulent avoir une chance de détenir le pouvoir, il faut qu'ils connaissent les souhaits de leurs électeurs potentiels. Il leur faut donc garder le contact avec eux pour savoir ce qu'ils souhaitent (avec le déclin du militantisme, cette information provient de plus en plus des sondages et des médias qui s'en font l'écho). Mais l'ensemble cohérent qui en résulte est, en raison de la diversité des revendications, nécessairement vague, surtout quand il s'agit à tout prix de gagner une élection, ce que cherchent les partis qu'on appelle aujourd'hui « attrape-tout » comme le Parti socialiste ou l'UMP en France. Quant à ceux qui ont peu d'espoir de voir leurs idées triompher, ils ont tout de même un rôle subversif de contre-organisation du fait qu'ils expriment le mécontentement de franges importantes de la population. Au fond, en le canalisant, des mouvements comme le Parti communiste, le Front national, la Ligue communiste révolutionnaire ou Lutte ouvrière participent, eux aussi, à la survie du système et servent, en quelque sorte, d'utiles soupapes de sécurité.

La confrontation des programmes des différents partis alimente les débats. Les discussions sont nourries par des arguments solides, au moins en apparence, et les citoyens-électeurs peuvent s'appuyer dessus pour ne pas être totalement influencés par la personnalité des candidats. Bref, grâce au travail pédagogique des partis, on est supposé voter plus pour des idées que pour des individus et choisir entre des options claires qui devront être appliquées quand leurs défenseurs seront au pouvoir. Bien sûr, c'est là une vision assez théorique, sinon idyllique. On sait bien que de nombreux scrutins restent très personnalisés, en particulier les scrutins uninominaux comme ceux qui aboutissent à la désignation d'un maire en France (alors même qu'on vote pour une liste) ou d'un président de la république : pour ne citer qu'elles, les victoires, de George Walker Bush sur Al Gore en 2000 ou de Jacques Chirac sur Lionel Jospin en 1995 en portent témoignage.

On peut résumer ce qui précède en affirmant que les partis, d'une certaine manière, structurent l'opinion publique. Mais, s'ils assurent, en quelque sorte, la relève du côté des idées, ils assurent aussi, comme nous allons le voir maintenant, la relève en hommes.

II. La sélection et le soutien des candidats

La deuxième grande fonction des partis est de proposer et d'encadrer des candidats aux élections, d'organiser et de financer leurs campagnes électorales, une fonction qui est loin d'être accessoire. Dans les régimes à parti unique où celui-ci a la quasi-exclusivité du recrutement des dirigeants, on le conçoit aisément. Mais, dans les démocraties représentatives, elle contribue à harmoniser quelque peu ce recrutement qui, sans cela, serait exclusivement opéré dans les couches favorisées de la société.

Rien n'interdit à quiconque de se présenter à des élections en dehors, bien entendu, des limites réglementaires qui leur sont propres. Ainsi, toute personne mécontente de l'action de ses élus – cela fait du monde ! –, peut décider, si tant est qu'elle ait le courage d'aller au-delà des récriminations, de tenter d'accéder au pouvoir. Si beaucoup de gens se plaignent de la « classe » politique, il en est pourtant peu qui prennent, individuellement, le risque d'en faire partie, et encore bien moins qui y réussissent. Même tel ou tel milliardaire américain, comme Ross Perot il y a quelques années, lors d'une élection présidentielle, après avoir un temps fait illusion dans les sondages, finit par s'incliner. C'est que les partis ont le quasi-monopole de la désignation des candidats. Le fait n'est guère surprenant. Nous l'avons dit plus haut : les partis sont nés de la professionnalisation de la fonction politique. Certes, il n'y a pas de coïncidence totale entre le développement de la démocratie pluraliste et celui des partis, et il subsiste encore, dans nombre de sociétés, des liens de natures familiale, tribale, ethnique ou religieuse qui font que les partis se sont moins développés qu'en Occident et y affichent souvent une attitude unanimiste. Dans les sociétés occidentales, au contraire, ils ont bénéficié à la fois de la montée de l'individualisme et de l'incapacité de certains groupes à s'imposer. Il est donc logique, même si cela n'est pas sans inconvénient, qu'ils fournissent l'essentiel du personnel politique d'autant que leur principal objectif, nous l'avons souligné dès l'introduction, est d'accéder au pouvoir.

Pour la commodité de notre démonstration, reprenons la distinction de Maurice Duverger entre partis « de cadres » et « partis de masses », bien qu'elle puisse paraître, à certains égards, quelque peu désuète. Dans les premiers, ce sont des comités de notables qui choisissent les candidats. L'exemple emblématique est le système du *caucus* mis sur pied par le Parti libéral anglais au XIX^e siècle, longuement décrit par Ostrogorski dans l'ouvrage déjà cité, et qui sera un temps adopté par les grands partis américains. Le risque est évidemment celui de la cooptation et de l'oligarchie. C'est d'ailleurs ce qui explique le remplacement des *caucuses* aux États-Unis par des élections primaires : dès lors, le candidat du parti est désigné par ses électeurs. On se souvient aussi que le Parti socialiste français avait fait désigner son candidat à la présidentielle de 1995 de la même façon.

Ce sont surtout les partis populaires s'appuyant sur les masses qui ont dû faire l'effort de former leurs militants au débat et au combat politique, à savoir leur apprendre les règles du jeu électoral, certes, mais aussi les arguments à développer, la façon de les exprimer dans un langage qui en impose par sa correction et la maîtrise qu'il manifeste des termes techniques, et ce de façon à ne pas paraître inférieurs aux candidats mieux nés des autres partis. La logique a été poussée particulièrement loin aux États-Unis où de nombreuses fonctions publiques font l'objet d'élections, comme celle de magistrat à laquelle ils doivent former leurs candidats.

La nécessité de former les candidats à des postes électifs apparaît nettement quand on observe les origines sociales des élus. La surreprésentation des catégories sociales « supérieures » est patente. Le renforcement de la démocratie, parallèle à celui de l'action des partis – là encore, ce n'est sûrement pas un hasard – a permis l'accession des classes moyennes au pouvoir. C'est ainsi que les avocats ont été longtemps la profession la plus représentée à l'Assemblée nationale, particulièrement dans les rangs de la droite, non seulement en raison de leurs qualités oratoires, mais aussi de leurs capacités à trouver des arguments dans n'importe quelle situation. Quant aux enseignants, ils constituent les gros bataillons de la gauche française au point qu'on a pu parler, lors de l'arrivée de l'Union de la gauche au pouvoir en 1981 de république des professeurs. Et même les ouvriers pouvaient, autrefois, bénéficier du poids politique du Parti communiste pour prétendre à des postes de responsabilité.

De manière générale, en France, les membres de l'administration sont largement présents dans les instances parlementaires et gouvernementales. Ils bénéficient, contrairement à ce qui passe généralement ailleurs, de la possibilité de retrouver leur poste une fois leur mandat perdu. En outre, les hauts fonctionnaires ont souvent profité d'une formation de haut niveau dans les grandes écoles spécialisées, comme l'École nationale d'administration, à tel point que d'aucuns, pour fustiger son excès de pouvoir supposé, ont pu parlé d'énarchie pour qualifier le système politique français. Bien entendu, la reproduction sociale, si bien mise en valeur par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans *Les Héritiers* et *La Reproduction*, permet aux couches les plus favorisées de la population de constituer ce que le premier nommé appelle une « noblesse d'État ». *A contrario*, ouvriers et employés sont, encore aujourd'hui, et même de plus en plus, comme le démontre Michel Offerlé dans sa récente *Sociologie de la vie politique française*, très sous-représentés dans les sphères du pouvoir. On comprend, dès lors, la nécessité, pour les partis qui défendent leurs intérêts de les former afin qu'ils puissent lutter à armes égales.

On comprend aussi que leurs candidats aient besoin, plus encore que les partis qui représentent les couches supérieures de la société, de soutien lorsqu'ils sont en campagne. L'impression de tracts, de programmes, de professions de foi et de bulletins de vote n'est pas gratuite, l'organisation de meetings, avec la location de salles, le coût du transport et du logement des participants non plus, il s'en faut de beaucoup. Or, ce sont ces candidats, du fait de leur position sociale dominée et de leur manque de visibilité auprès de l'électorat, qui ont besoin le plus de se faire connaître. Pour que la sélection par l'argent ne soit pas trop excessive, il est d'ailleurs prévu, en France, que les frais de campagne soient remboursés lorsque les candidats ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Au-dessous, on considère qu'ils ne sont pas suffisamment représentatifs de l'opinion. En outre, on ne tient pas à voir se multiplier des candidatures plus ou moins fantaisistes qui émietteraient la représentation populaire et rendraient difficile la constitution de majorités.

Les partis, on le voit, ont un rôle très important à jouer dans le recrutement de la classe dirigeante et, de ce fait, dans la mise en œuvre des politiques publiques. Dans les démocraties représentatives, comme le montrait déjà Duverger dans son ouvrage fondateur de 1951 (*op. cit.*), ils assurent la constitution d'« une classe dirigeante issue du peuple » et son renouvellement et jouent, ce faisant, un rôle d'intégration dans la mesure où tous, même les plus contestataires, acceptent les règles de recrutement des titulaires du pouvoir et d'élaboration des règles du jeu social que sont les lois. Sans doute, ce type de démocratie est-il oligarchique puisque ce n'est pas vraiment le peuple qui gouverne, mais au moins les « élites » qui détiennent le pouvoir proviennent-elles de formations, donc de couches sociales, très diverses. On peut même affirmer qu'un régime sans parti serait nécessairement conservateur, la sélection se faisant soit par l'argent, soit par la fonction. De là l'inquiétude qu'on peut avoir, ici encore, devant le déclin des formations partisans : le fossé qui se creuse entre les dirigeants et les gouvernés n'en serait-il pas une des conséquences ?

III. L'encadrement des élus

La troisième fonction principale que l'on attribue généralement aux partis est celle d'une liaison, d'une part entre les élus eux-mêmes, issus pour la plupart de leurs rangs, d'autre part entre ces élus et la population qui les a désignés pour la représenter. Il s'agit d'un rôle fondamental de médiation entre ce qu'on a coutume d'appeler la « société civile » et la « société politique », un rôle de plus en plus délaissé, en raison, là encore, du déclin des formations partisans, à d'autres groupes ou à des médias dont le caractère représentatif et la manière d'agir ne donnent pas toutes les garanties de transparence qu'un bon fonctionnement démocratique nécessiterait.

Aux origines de la démocratie pluraliste moderne, les élus étaient isolés. Il est vrai – nous l'avons indiqué plus haut – qu'ils étaient désignés grâce à leur fortune personnelle et à leur entree par un nombre d'électeurs réduit à la fois par le caractère censitaire du scrutin et par l'absence des femmes, qui sont longtemps restées « mineures » politiquement. Faut-il rappeler qu'en France, il a fallu attendre 1944 pour qu'on décide de leur demander leur avis ? Même si les adhérents sont parfois très peu nombreux, les partis sont aujourd'hui maîtres du jeu électoral. Ainsi, la quasi-totalité des parlementaires français actuels a-t-elle été présentée par une formation partisane, donc mandatée par elle. Ils constituent d'ailleurs très officiellement des groupes parlementaires qui réunissent tous ceux qui sont issus du même parti, ce qui leur permet de coordonner leur action et de prendre des décisions collectives. Dès lors, ils n'ont pas entièrement les mains libres et sont astreints à une discipline de vote, particulièrement dans les partis de masses, donc plutôt à gauche (l'électeur lambda, comme l'a montré le récent référendum sur la constitution européenne en France et aux Pays-Bas, a beaucoup plus de liberté) et, s'ils transgressent les mots d'ordre du parti, ils peuvent être sanctionnés (suite à ce même référendum, Laurent Fabius a perdu sa place au secrétariat national du Parti socialiste). S'ils soutiennent le gouvernement, ils sont pratiquement obligés de voter les projets de loi qu'il leur propose, même s'ils leur déplaisent ou s'ils pensent qu'ils vont déplaire à leurs propres électeurs. Ainsi, au printemps 2005, certains députés de la majorité UMP à l'Assemblée nationale n'ont soutenu que du bout des lèvres la réforme proposée par le ministre de l'Éducation nationale François Fillon. Et, dans ces formations, rares sont les frondes qui transgressent les clivages partisans. Les votes, dans notre pays, en faveur de l'interruption volontaire de grossesse ou de l'abolition de la peine de mort avec le soutien de membres de l'opposition restent des exceptions. Du reste, dans les grands débats parlementaires, chaque groupe désigne un représentant qui exprime la position de son parti. Quant aux députés ou aux sénateurs qui ont été élus « sans étiquette », ils s'empressent généralement de se faire accepter, en tant qu'apparentés, dans un de ces groupes afin de pouvoir participer au travail parlementaire au sein des nombreuses commissions qui préparent, sur les grands thèmes de l'actualité économique et sociale, les futures propositions de lois.

Les membres du gouvernement lui-même sont, pour la plupart, issus des rangs d'un parti. On sait d'ailleurs à quel point chaque nouveau premier ministre tente de réaliser un savant dosage quand il constitue son équipe afin que chacun des partis qui est supposé le soutenir y soit présent. Il se sent même parfois obligé de tenir compte des différentes sensibilités qui existent inévitablement au sein des grands partis. Pour avoir la possibilité de gouverner, il lui faut la confiance des assemblées représentatives de la population, donc des partis. Ces derniers exercent donc un véritable contrôle de l'action gouvernementale qu'ils peuvent enrayer. En France, l'Assemblée nationale peut refuser la confiance à un gouvernement (certains, sous la IV^e République, faute de cette confiance initiale, n'ont duré que quelques jours, voire quelques heures !) ou le censurer (article 49 de la Constitution de 1958), donc le renverser. Et

les projets de lois proposés à son approbation peuvent être sensiblement modifiés par nombre d'amendements.

S'ils le sont, c'est souvent pour tenir compte de l'état de l'opinion. Les militants sont en effet en contact direct avec la population et connaissent mieux que les détenteurs du pouvoir ses désirs, ses besoins, et les réactions que leurs décisions peuvent susciter, ces derniers reçoivent ceux qui le désirent à leur permanence et maintiennent, de ce fait, un contact direct, mais restreint, avec leurs électeurs. Les militants des partis sont donc supposés faire le lien entre la population et ses représentants dans un sens ascendant, en quelque sorte du « pays réel », comme on dit parfois, au pouvoir.

Ce lien, ils le font aussi dans l'autre sens, « descendant » cette fois, ce qui est sans doute moins facile. Être dans l'opposition procure un certain confort : on critique sans être responsable de ce qui se passe et on peut se parer de toutes les vertus. En revanche, arrivés aux affaires, les représentants du (ou des) parti(s) vainqueurs doivent rendre des comptes et ce sont les militants qui, sur le « terrain », doivent les soutenir tout en étant au contact direct des critiques. Il n'est pas forcément facile d'expliquer au citoyen ordinaire qu'on ne peut pas réaliser toutes les promesses tout de suite, soit en raison des contraintes de toutes sortes – rigidités économiques et sociales, contexte international, etc. – qu'on doit affronter une fois au pouvoir, soit parce qu'on en est incapable pour diverses raisons (incompétence, compromissions, etc.), soit, tout simplement, parce qu'on a peut-être sciemment promis plus qu'on ne pouvait, ou ne voulait tenir, et ce afin de gagner des électeurs en « ratissant large » (cf., par exemple, *Les Militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, d'Henri Rey et Françoise Subileau, 1991, qui montre que les « déçus du socialisme », après dix ans de présidence de François Mitterrand, ne se trouvaient pas seulement parmi les électeurs).

Concernant la double tâche de médiation que nous venons d'évoquer ici (encadrement parlementaire et liens entre élus et électeurs), c'est surtout la seconde qui est aujourd'hui mise à mal par le déclin des partis. Certes, le pouvoir est informé de ce que veut la population par d'autres canaux que le parti. De ce point de vue, la presse, qui constitue l'essentiel du « quatrième pouvoir » (après le législatif, l'exécutif et le judiciaire) et les groupes d'intérêts jouent un rôle-clé, sans aucun doute. Toutefois, la première, outre le fait qu'elle n'est guère florissante dans la plupart des démocraties, est toujours enchaînée aux nécessités du financement. Comment avoir une presse totalement libre s'il faut que les journalistes évitent de critiquer les gouvernements soutenus par les principaux actionnaires ? On sait à quel point le magnat australien de la presse, Rupert Murdoch, tient à ce que les nombreux journaux écrits ou télévisés qu'il contrôle soient strictement favorables au capitalisme libéral. On a vu récemment l'industriel Serge Dassault, désormais actionnaire principal du *Figaro*, dont les sympathies pour l'UMP ne sont un secret pour personne, se mêler du contenu de « son » journal. Et que penser de l'arrivée dans le capital de *Libération* d'un représentant de la richissime famille Rotschild ? Certes, les partis ont leurs organes, notamment le Parti communiste, mais, avec l'effacement de ce dernier, *L'Humanité* voit son audience se réduire inexorablement. Il y a donc bien des craintes de voir la presse aux ordres de l'« argent ».

Ce dernier n'est pas absent non plus de l'action croissante des groupes d'intérêts. Ceux-ci cherchent à influencer le pouvoir en agissant souvent dans l'ombre, en faisant du *lobbying*, par exemple. Cette technique suppose des relations, et il est facile d'imaginer qu'on en a plus dans les couches supérieures de la société que dans les autres. En outre, elle échappe à tout contrôle démocratique. Au moins les partis agissent-ils au vu et au su de tout le monde et peuvent être sanctionnés, par un échec électoral par exemple. On comprend donc que, là encore, en partageant de plus en plus une fonction avec d'autres acteurs de la vie politique qui n'offrent pas les mêmes garanties de pluralisme idéologique, leur déclin pose problème.

Dans cette dernière partie, nous avons pu voir que les partis sont aussi des agents de médiation puisqu'il font le lien indispensable entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent, une fonction de plus en plus relayée par d'autres acteurs qui se substituent peu à peu à eux, non sans risque pour la démocratie.

Conclusion

Ces quelques pages ont présenté le rôle important, mais non exclusif, joué par les partis à la fois dans la socialisation politique de la population et l'évolution de l'opinion publique, le recrutement de ses représentants et la médiation entre la première et les seconds. Dans un cadre plus large que celui de ce devoir, d'autres fonctions les concernant, plus vastes, auraient pu être développées, notamment dans les pays du tiers monde ou même une démocratie occidentale comme l'Allemagne. L'essentiel était de montrer à quel point les partis, quels que soient les défauts dans leur organisation, leur financement et leur fonctionnement que nous ne méconnaissons pas, ont un rôle non négligeable à jouer dans la vie politique, et pas seulement dans celle des régimes autoritaires où, concentrant les pouvoirs tout en mobilisant les masses, ils contrôlent tout.

Dans les démocraties représentatives modernes, où le pluralisme est le garant d'une représentation équitable de l'ensemble de la population, il faut que toutes les opinions puissent être exprimées dans un langage « politique ». Il faut donc de multiples partis. Leur déclin récent n'est certainement pas étranger à la multiplication des revendications les plus diverses qui bloque les réformes comme il n'est sans doute pas étranger non plus à un certain rejet, sinon de la politique, du moins de ceux qui en vivent, d'autant que ces derniers (les études récentes le montrent) sont, après une longue phase de démocratisation qui semble avoir pris fin à la fin du siècle dernier (dans les années 70-80 en France), de plus en plus recrutés dans les couches sociales supérieures et que leur domination est encore accentuée à la fois par le poids croissant des administrations et des groupes d'intérêts dans l'élaboration des politiques publiques et par un autre déclin, celui des syndicats.

Bibliographie

Les fonctions des partis sont abordées dans les ouvrages qui leur sont consacrés, notamment :

- Pierre BRÉCHON (dir.), *Les Partis politiques français*, La Documentation française, collection « Les Études », 2005 (1^{re} édition : 2002).
- Jean et Monica CHARLOT, « L'interaction des groupes politiques », dans le *Traité de science politique* dirigé par Madeleine Grawitz et Jean Leca, volume 3, 2000 (1^{re} édition : 1985).
- Raymond HUARD, *La Naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences po, 1996.
- François PLATONE, *Les Partis politiques en France*, Milan, collection « Les Essentiels », 1996.
- Daniel-Louis SEILER, *Les Partis politiques*, Armand Colin, collection « Compact », 2000 (1^{re} édition : 1993).
- Françoise SELIGMANN (dir.), « Les partis politiques », *Après-demain*, n° 371-372, février-mars 1995.

Grand classique, long et peut-être fastidieux pour un lecteur d'aujourd'hui, mais la préface de Pierre Avril est instructive :

- Moisei OSTROGORSKI, *La Démocratie et les partis politiques*, Fayard, collection « L'Esprit de la Cité », 1993 (1^{re} édition : 1902).

Sur l'apprentissage collectif de la politique :

- Yves DÉLOYE, *Sociologie historique du politique*, La Découverte, collection « Repères », 2003 (1^{re} édition : 1996).

...les déceptions des militants du Parti socialiste au pouvoir en France :

- Henri REY et Françoise SUBILEAU, *Les Militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Presses de la FNSP, 1991.

...et l'École nationale d'administration, souvent prise comme exemple de fabrique des élites :

- *Pouvoirs*, n° 80, janvier 1997 : « L'ENA », pages 5-114.

L'action des partis est indissociable du fonctionnement des démocraties représentatives. Pour une bonne connaissance...

1. de l'histoire politique récente de la France :

- Jean-Jacques CHEVALLIER, Guy CARCASSONNE et Olivier DUHAMEL, *La Cinquième République (1958-2004). Histoire des institutions et des régimes politiques de la France*, Armand Colin, collection « Classic », 2004 [en annexe : le texte intégral et actualisé de la Constitution de la V^e République].

2. de la vie politique en France :

- Michel OFFERLÉ, *Sociologie de la vie politique française*, La Découverte, collection « Repères », 2005.

Dans le cours du corrigé, nous avons évoqué les thèses de Bourdieu concernant la reproduction sociale. On les trouve principalement dans les ouvrages suivants :

- Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Minit, collection « Le Sens commun », 1971 (1^{re} édition : 1964)
- Pierre BOURDIEU, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Minit, « Le Sens commun », 1989.
- Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minit, « Le Sens commun », 1987 (1^{re} éd. : 1970).